N° 22. — Première Année LIBERTÉ. — ÉGALITÉ. — JUSTICE Dimanche 9 Juillet 1882.

LE DROIT SOCIAL

LE NUMÉRO 10 CENT.

ORGANE SOCIALISTE RÉVOLUTIONNAIRE

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

LE NUMÉRO 10 CENT.

ABONNEMENTS

Pour toute la France { Trois mois. . . 1 fr. 50 / Six mois . . . 3 fr. » / Un an. . . . . 6 fr. »

Etranger : *le port en sus.*

ADMINISTRATION & RÉDACTION

7, rue du Port-du-Temple, 7, à Lyon

RENSEIGNEMENTS

Pour toutes communications, s'adresser au siège social, 7, rue Port-du-Temple, 7 *tous les jours, de 8 à 10 heures du soir*

Les Bureaux du « Droit social » sont transférés rue Molière, 51.

Réunion générale des actionnaires du « Droit Social » dimanche 9 juillet, à 2 heures, chez Célérier, 108, rue Garibaldi.

Ordre du jour :

1° Rapport de la Commission administrative ;

2° Nomination des délégués en remplacement des citoyens Bernard, Bonnet, Peillon, démissionnaires ;

3° Proposition de la Commission pour faire paraître le journal deux fois par semaine.

Le Gérant : BONTHOUX.

LES CRIMINELS

Il y a quelque temps, la découverte, en Seine, d'un cadavre horriblement mutilé, mettait la police sur les traces des auteurs d'un crime épouvantable accompli dans des conditions particulièrement dramatiques et avec des raffinements de férocité inouïes. Un vrai roman feuilleton à la manière noire transporté dans la vie réelle !

Un pharmacien du boulevard Haussmann, à Paris, nommé Aubert, était depuis quelques années l'amant de madame Fenayron, la femme « légitime » de son ancien patron. Celui-ci, qui n'ignorait pas les accrocs faits à ce qu'on est convenu d'appeler, dans l'argot de la morale bourgeoise, l'honneur conjugal, avait juré d'en tirer une terrible vengeance, ou, tout au moins, comme il était fort besoigneux, et plus riche d'appétits que de scrupules, de battre monnaie avec l'adultère. Il trouva moyen d'associer à ses projets sinistres son jeune frère et sa femme elle-même, qui avait pris peur peut être qu'il n'usât du droit que la loi donne au mari trompé de tuer l'épouse infidèle comme un chien enragé.

Un guet-apens fut longuement et habilement préparé par les trois complices. Une maison de campagne fut louée par eux à Chatou, dans un endroit désert, à deux pas de la rivière. Madame Fenayron se chargea d'y amener la victime par une belle nuit de printemps, sous le prétexte d'un nouveau rendez-vous d'amour. Le malheureux Aubert se laissa faire — ces diablesses de femmes sont si séduisantes quand elles s'en mêlent ! — Mais mal lui en devait prendre ! Une fois enfermé dans le salon de la petite maison de Chatou, il se trouva face à face avec Fenayron et son frère qui, après avoir vainement essayé de lui faire signer des billets pour une grosse somme, le criblèrent de coups de marteau et de canne à épée. Pendant cette scène de carnage, madame Fenayron tenait la chandelle. Quand l'homme fut mort, les trois assassins déshabillèrent son cadavre, le *ligottèrent* avec un tuyau de plomb, puis s'en allèrent le jeter à l'eau, du haut du pont de Chatou.

Puis, une fois nettoyés les vestiges du crime, le sang lavé, les habits de la victime brûlés et le parquet passé à l'encaustique, ils rentrèrent tranquillement comme de braves gens qui viennent de dîner en famille à la campagne.

Un hasard inattendu ayant fait remonter le cadavre malgré le poids du tuyau de plomb qui avait servi à le ficeler, les coupables ont été bientôt reconnus et arrêtés : ils ont fait les aveux les plus complets.

Point, au surplus, n'est besoin d'insister plus longtemps sur les détails d'une affaire que tous ont dû suivre dans les journaux quotidiens. Il n'en est qu'un seul incident que nous tenons à relever parce qu'il nous paraît possible d'en dégager une utile leçon :

Il y a quelques jours, magistrats et policiers ramenaient avec un grand retentissement à la ville de Chatou, madame Fenayron, son mari et son beau-frère, et les obligeaient à reproduire devant eux toutes les péripéties du crime, sur les lieux mêmes où il avait été commis. C'était dans l'intérêt de l'instruction, disent les uns, que se jouait cette étrange comédie ; c'était plutôt, disent les autres, pour procurer un divertissement de haut goût, aux blasés du grand monde, à qui des cartes spéciales avaient été délivrées.

Peu importe, d'ailleurs. Ce qui nous intéresse, ce dont nous voulons parler, c'est autre chose. Il paraît que, pendant cette représentation « pour rire » de l'assassinat, la foule, qui n'y assistait que de loin, n'a pas cessé de couvrir de huées furieuses le trio Fenayron, et que même sans la présence de la gendarmerie, qui a dû repousser par la force les tentatives des *lyncheurs*, on lui eût fait un mauvais parti... Voilà qui doit attirer l'attention voilà qui prête à réfléchir !

***

Somme toute, la tragédie de Chatou se ramène essentiellement à une querelle de bourgeois, se dérobant les uns aux autres leur femme ou leur argent. Cela ne devrait point émouvoir les travailleurs, s'il n'y avait au fond de tout cœur d'homme un ferment latent de solidarité qui nous porte irrésistiblement à prendre la défense de ceux de nos semblables, quels qu'ils soient, connus ou inconnus, sans acception de classe, de parti, de nationalité, à qui l'on fait violence, et à courir sus aux agresseurs C'est évidemment pour obéir à cet impérieux instinct de justice que la population ouvrière de Chatou, se substituant aux représentants officiels de la « vindicte publique », voulait faire expier sur place leur forfait aux assassins du malheureux Aubert.

Il faut pourtant le dire, tout explicable, tout louable même, jusqu'à un certain point, que soit ce mouvement spontané de la foule, il porte absolument à faux et correspond à une conception tout à fait erronée du milieu social et des relations humaines.

Ce n'est peut-être pas le lieu ici de refaire la théorie de l'irresponsabilité, ni de redire que si tout être humain est toujours en état de légitime défense contre ceux qui attentent à sa vie, à sa liberté, à son bien-être, personne, en revanche, ne peut s'arroger le droit de juger et de punir personne, fût-ce le pire des criminels, fussent même les Fenayron, dont le voisinage, nous le reconnaissons sans peine, n'a rien de rassurant ni d'agréable.

Mais, tout au moins, pourrons-nous dire qu'au lieu de s'en prendre aux effets, mieux vaudrait s'en prendre aux causes.

Tout au moins pourrons nous dire que les Fenayron sont encore moins coupables, moins haïssables qu'une société soi-disant civilisée qui peut engendrer et développer de pareils monstres, champignons vénéneux, tout naturellement éclos sur son fumier.

Tout au moins, pourrons-nous dire que c'est cette société — la grande criminelle ! — qu'il faudrait « *lyncher* », de préférence à ses fils, innocents, en fin de compte, des vices et des abominables instincts que leur a légués leur mère.

Tout au moins pourrons-nous dire que s'il n'avait pas existé un Mariage et une Propriété, s'il n'y avait pas eu une loi réglementant arbitrairement la plus incompressible, la plus réfractaire de toutes les passions, l'amour, et permettant à un homme de dire de l'être auquel les circonstances ont associé sa vie : « Ma femme ! » comme on dit : « Mon chapeau » ou « MON chien » ; s'il n'y avait pas eu une autre loi répartissant inégalement entre les hommes, au hasard de la fourchette, au petit bonheur, les moyens d'existence, de telle sorte que les uns ont plus de dîners que d'appétit et les autres plus d'appétit que de dîners ; si tous les individus avaient eu la libre disposition de leurs affections et l'intégrale satisfaction de leurs besoins ; — en un mot, si la révolution sociale avait été faite, il y aurait quatre-vingt dix-neuf chances sur cent pour qu'Aubert vécût encore, parce que son meurtre n'aurait offert d'intérêt pour personne.

Telle est la morale « anarchiste » que nous voulons tirer de « l'affaire de Chatou » ; telle est la morale saine et vigoureuse que nous nous sommes assigné la mission de prêcher dans les masses, encore gangrenées d'une foule de préjugés trompeurs, avec cet espoir qu'un jour viendra — jour prochain peut-être — où les témoins d'un crime, qu'un accès de légitime exaspération aura poussés à « justicier » sommairement les coupables, se diront que la logique et l'équité commandent de commencer par les gendarmes et les juges !

JUSTICE BOURGEOISE

Un caporal, *en état d'ivresse*, ayant volé *trois francs* à un simple soldat, vient de passer devant le deuxième conseil de guerre de Paris et a été condamné à 6 ans de réclusion et à la dégradation militaire.

Des généraux pillent et volent dans les musées en Espagne, dans les palais en Chine et sont qualifiés de héros et élevés au maréchalat.

Députés, ministres, sénateurs volent à la bourse comme de simples et vulgaires *bonneteurs* et sont promus commandeurs ou grand-croix de la Légion d'honneur et gratifiés des titres d'*honorable* et d'*excellence*.

Une ouvrière de 18 ans, ayant jeté du vitriol à la figure de sa rivale, le jury de la Seine la condamne à trois ans de prison. Quinze jours après, la comtesse du Tailly accomplit le même crime, dans des circonstances *beaucoup plus coupables* et rend aveugle une jeune fille de seize ans, débauchée par M. le comte, son époux, Mme la comtesse est acquittée.

Florian, jeune ouvrier désespéré par la misère, tire un coup de pistolet sur un riche bourgeois *sans l'atteindre*. Le jury bourgeois, cher au marquis de Rochefort, le condamne à *vingt ans de bagne*. S'il avait tiré sur un ouvrier on l'aurait peut-être acquitté ou condamné tout au plus à trois mois de prison, c'est certain, mais sur un bourgeois !... riche (circonstance aggravante).

Dans le scandale de Bordeaux cinq inculpés sont condamnés à 10 et 20 ans de travaux forcés, le sixième inculpé étant le plus haut placé au point de vue bourgeois bénéficie de cet avantage et quoique reconnu LE PLUS COUPABLE par *des preuves multiples*, est acquitté, mais circonstance absolument atténuante, *paraît-il*, pour le jury très cher au rédacteur en chef de l'*Intransigeant*, il s'appelle Chatel et est colonel en activité.

Je dis : *reconnu le plus coupable* et *acquitté ! ! !*

Voilà ce qu'est la société bourgeoise capitaliste, monarchique et républicaine.

A quand, paria social, le déchaînement de tes colères justicières et l'anéantissement de ce hideux brigandage dont toi seul est victime ? ? ?

A quand la pulvérisation complète, absolue de tous les scélérats de la terre qui perpétuent le crime et le foulent aux pieds ? ? ?

LA LOI

La loi ! ce mot qui fait trembler la généralité des hommes ; la loi ! ce cauchemar constant du prolétaire, car elle n'est faite que contre lui et pour le troubler dans son faible repos ; la loi ! ce despote que l'on ne voit pas, mais que l'on sent partout, que l'on voit placardée sur les murs de l'usine sous forme de règlement, ou cheminant le long des rues, sous le vêtement du sbire, toujours armée d'un instrument sanguinaire ; la loi ! cette chose tellement antihumanitaire que nous pouvons, sans crainte d'être traités d'exagérés, dire qu'elle est la malédiction qui plane constamment sur la société et qui empoisonne tous les sentiments généreux que la nature tend à faire germer dans le cœur de l'homme ; la loi ! enfin, barrière infranchissable dressée par le fort contre les droits et la liberté du faible, est reçue dans notre société, déchirée et sanglante, comme une chose sainte ; elle, cause de toutes les souffrances, de toutes les privations de notre siècle, est placée sur un piédestal autour duquel tous les ignorants viennent se courber, pendant que tous les oppresseurs l'exaltent et la prônent pour lui conserver le respect asservissant qui courbe sous elle toutes les victimes qu'elle écrase et qu'elle sacrifie à ce dieu plus haut, : le capital.

Et cependant qu'est-ce que la loi, pour qu'on lui rende un culte aussi fervent, sinon une suite continuelle de machinations hypocrites, malsaines et honteuses des riches, qui, sous prétexte de raison d'Etat, ont été tournées en décrets et, par suite, en lois, et qui changent selon les exigences que comporte la situation de leurs inventeurs ?

Oui la loi est une chose honteuse, criminelle : elle est le crime.

Elle est le crime parce qu'elle a été créée pour maintenir la propriété, fruit du pillage, du vol, de l'exploitation humaine.

Elle est le crime parce qu'elle est faite pour courber les travailleurs sous la botte avilissante du capital.

Elle est le crime parce qu'elle n'a à la bouche que des menaces de mort, de servage et d'abrutissement.

Elle est le crime parce qu'elle n'a pour sanction que le sabre de l'argousin, ou le fusil du gendarme brute et bête.

Et ceux qui l'appliquent savent si bien qu'elle est le crime qu'il n'y a, à leurs yeux, rien de trop de la formidable organisation trilogique qui compose l'Etat pour la maintenir : ils savent que sans le concours constant de l'abrutissant clergé, de la lâche, immonde et fétide autant que vénale magistrature, comme de la stupide, brutale et fainéante gente à épaulettes, c'en serait bientôt fait de sa frêle autorité.

Mais consolons-nous, cette autorité n'est que le résultat d'une religion, la religion de la loi, et le temps des religions est passé. Le culte que l'on rend à la loi disparaît comme tous les autres, il baisse devant la science qui se lève dans la liberté ! Ce qu'il faut aux hommes maintenant pour les guider, ce n'est pas la loi;

car elle est bête; c'est la science, c'est la science de leurs droits et de leurs devoirs, et le clergé ne peut pas la leur donner : il ne peut que les abêtir, et la magistrature ne peut pas la leur donner : elle ne sait que vendre ses arrêts, et l'armée non plus ne peut pas la leur donner : elle est une brute et la science des droits n'est pas en elle.

Oui, la loi est criminelle et elle n'engendre que le crime. L'Etat qui en est la conséquence n'est organisé que pour le crime. Il a des soldats et des sbires? c'est pour le meurtre et le pillage. Il a des juges et de la police? vous croyez peut-être que c'est pour les voleurs? mais non, l'Etat se charge lui même de prendre dans la poche même du pauvre; la douane, les percepteurs de toutes espèces, les huissiers et tout le système, etc., etc., n'ont été inventés que pour prendre dans la poche des contribuables afin de verser dans les coffres-forts des insatiables parasites sociaux, les oisifs, et de cette multitude de gens qui ne travaillent qu'à exploiter le peuple.

Oui la loi est un crime, car c'est elle qui empêche l'égalité et la justice (la vraie) de s'établir parmi les hommes, c'est elle qui met le vieillard dans l'obligation de mourir au coin d'une borne, privé de nourriture, pendant que les magasins regorgent de substance; c'est elle qui force la jeune fille à se mettre à l'encan pour subvenir aux nécessités de la vie.

La loi créée pour garantir la propriété partage la société en deux classes inégales : la classe des riches qui n'ont qu'à naître pour avoir bien-être, considération, honneurs, et la classe des pauvres vouée d'avance, par le malheur de leurs auteurs, à l'ignorance, à l'humiliation, à la misère.

La loi créant l'inégalité sociale est non seulement chose injuste, mais encore un crime de lèse-humanité et il est du devoir de tout être qui pense et veut vivre, de la combattre par tous les moyens possibles.

A l'œuvre donc, révolutionnaires : combattre la loi c'est combattre le moteur de tous les crimes; combattre la loi c'est travailler à l'émancipation de l'humanité tout entière, c'est fonder le règne de la justice sociale.

FRÈRES & AMIS

Tant que le peuple a cru à l'efficacité du suffrage universel et aux vertus civiques de ses élus, il a rongé son frein avec résignation et porté courageusement le poids écrasant de sa misère : de tous ses maux il n'accusait que le destin, il absolvait la société.

Dans sa condition servile, calme et résigné, il jetait au ciel un regard suppliant et invoquait sa clémence. Ce peuple, soumis, courbé sous vingt siècles d'oppression, avait foi en l'avenir; il espérait assister bientôt au lever d'une nouvelle et brillante aurore dont l'éclat devait jeter dans son âme abattue quelques rayons de joie et d'amour.

Ces douces et sublimes illusions vivifiaient son âme et lui donnaient du courage. La Révolution sociale était la limite de ses aspirations, mais elle ne devait s'accomplir, selon lui, qu'avec le temps, sans troubles, sans oscillations, presque sans qu'on s'en aperçoive.

Pauvre peuple, dans ta respectable naïveté, combien grande était ton erreur!....

Aujourd'hui, comme au moyen-âge, tes souffrances sont illimitées; la main sanglante de Monseigneur le Capital brise ton existence, et, chose monstrueuse, tes enfants pleurent en demandant du pain, et toi, les mains crispées dans les cheveux, tu sembles interroger l'avenir; chez toi il n'y a plus rien, tout est engagé ou vendu : l'anneau que ton épouse portait au doigt a payé le pain que tes enfants ont mangé, et pourtant, calme et résigné, tu espères encore.

Coupable époux, père cruel, dis-moi, qu'espère-tu?...

Tu reconnais la nécessité d'une Révolution, et pourtant tu persistes dans ton accalmie; tu as droit, toi, ta femme et tes enfants, à un morceau de pain, et ce pain t'a manqué une fois, alors que le fils de ton patron dévorait un million avec une Laïs de bas étage. Le pain manquait à tes pauvres petits alors que ton patron perdait huit millions dans une opération de bourse, tu n'as pas de pain et ton propriétaire, richissime capitaliste, fait impitoyablement vendre ton vieux métier ou ton établi, et quelquefois le lit de tes pauvres petits, et tu ne te révoltes pas?

Les Jacques du XIVe siècle se sont révoltés. Oui, diras-tu, et dix mille, au moins, furent égorgés par leurs maîtres ou par leurs satellites, et la révolte, domptée, fut noyée dans le sang. Soit.

Les Jacques de 48, de 51 et de 71 se sont aussi révoltés, et deux fois sur trois, ils ont été égorgés, massacrés par la République. C'est vrai, malheureusement trop vrai. Faut-il pour cela glorifier, sanctifier le crime? Non. Faut-il donc, par crainte de la mort, nous vouer au malheur, nous et les nôtres? Jamais. Répudions fièrement toute idée de pusillanimité et sachons regarder la mort en face quand cette mort est le résultat d'un noble et généreux dévouement.

La condition d'Ilote est basse, abjecte et ignominieuse, humiliante autant que dégradante, et quiconque s'y soumet volontairement, se couvre d'opprobre et de mépris.

Les rayons du soleil sont pour tous, comme les produits de la terre sont à tous

La nature, notre mère commune, a donné à tous ses enfants les mêmes droits à la vie et ces droits, qui nous sont contestés, nous devons dignement les revendiquer.

Ne l'oublions pas, ce qui nous a été dérobé par la force doit être repris par la force.

Peut-être serons-nous encore massacrés, qu'importe, notre cause est juste, notre cause est celle de tous les peuples qui souffrent, et si nous devons succomber nous tomberons du moins avec fierté et avec la satisfaction du devoir accompli.

Après nous, d'autres viendront qui achèveront ce que nous aurons commencé, et le monstre, dompté, agonisera sous le pied de l'esclave affranchi.

Organisation
DE LA
PROPAGANDE
RÉVOLUTIONNAIRE

II.

Donc, de ce qui précède, on peut voir qu'en dehors de la propagande par les actes, il reste une large place pour la propagande révolutionnaire, car nous savons aussi bien que nos adversaires, que tout le monde n'est pas porté à se sacrifier, nous savons que quand il s'agit de sacrifier sa vie, l'on y regarde à deux fois, c'est pour cela aussi que quand de pareils actes se produisent, loin de les blâmer, pour décourager ceux qui seraient tentés d'en accomplir d'autres, nous nous hâtons, au contraire, d'en faire ressortir toutes les conséquences et tâchons de démontrer que c'est la seule manière de préparer cette Révolution sociale que nous attendons tous; du reste nous démontrerons plus loin que l'on peut essayer d'accomplir des actes révolutionnaires sans avoir besoin pour cela de se sacrifier à coup sûr, et nous allons continuer de démontrer comment nous entendons la propagande ouverte.

Nous croyons d'abord que la propagande ouverte doit servir de plastron à la propagande par les actes (secrète celle-là); qu'elle doit aussi lui fournir les moyens d'action, qui sont les hommes, l'argent et les relations, et qu'elle doit surtout contribuer à mettre en lumière les actes accomplis, en les commentant par les discours, par les écrits, en en faisant ressortir les conséquences, en tachant de démontrer aux travailleurs les mobiles qui en auront fait agir les auteurs, faire en sorte enfin que l'acte accompli ait tout le retentissement possible et ne soit pas étouffé en passant inaperçu dans les faits divers habituels.

C'est aussi dans les groupes mixtes d'étude, corporatifs ou autres, que selon nous les hommes d'action doivent se rencontrer, s'étudier, apprendre à se connaître, car selon nous il ne peut pas, il ne doit pas y avoir de groupes permanents d'action, nous tâcherons d'en démontrer les raisons plus loin, mais on voit par ce qui précède que les groupes de propagande ouverte sont non-seulement utiles mais peuvent rendre encore des services énormes à la propagande d'action en lui préparant le terrain et en lui facilitant les relations; aussi, loin de repousser tout ce qui ne serait pas l'action immédiate comme certains de nos camarades l'ont fait, nous devons, au contraire, pousser à l'organisation des groupes d'études, afin d'y réunir toutes les bonnes volontés, toutes les aptitudes, car dans la révolution qui se prépare, il faudra remuer tant de passions diverses que ce n'est pas de trop de tous les efforts de ceux qui voudront concourir, si petits soient-ils.

Comme nous l'avons dit plus haut, selon nous il ne doit pas y avoir de groupes permanents d'action, c'est donc encore les groupes d'études qui doivent servir à nouer les relations partout où l'on pourra les établir, c'est dans ces groupes que l'homme d'action qui voudrait se transporter pour agir dans un endroit où il n'aurait pas de relations par lui-même, c'est dans ces groupes qu'il devra trouver les recommandations nécessaires pour le faire admettre dans le groupe de la localité où il aurait résolu de transporter son action, mais comme ces relations, pour être efficaces, demandent à être suivies et directes sans avoir à passer par l'intermédiaire de bureau central fédéral, etc., ces relations doivent donc être établies directement de groupe à groupe, c'est partant de cette idée que le groupe anarchiste des cinquième et quinzième arrondissement de Paris avait essayé de mettre en pratique, au moyen d'un bulletin (1) que chaque groupe aurait fait paraître à tour de rôle, de cette manière les groupes auraient été forcés d'échanger et d'alterner leurs correspondances sans s'attacher à correspondre exclusivement avec le même groupe, c'est donc selon nous d'un intérêt majeur que les groupes se créent des relations entre eux par la correspondance pour les groupes éloignés, par les réunions périodiques pour les groupes plus rapprochés.

Nous avons dit plus haut que nous pensions qu'il ne pouvait y avoir de groupes permanents d'action, en voici la raison : Nous croyons que les temps ne sont plus où l'on pouvait établir de vastes sociétés secrètes et faire de la conspiration en grand, d'abord il faudrait faire abstraction de nos idées sur l'initiative individuelle et ensuite une organisation secrète qui voudrait s'établir pour faire de l'action continue, ne tarderait pas à tomber dans les filets de la police, nous sommes, pour notre part, absolument opposés à l'action générale, qui aurait pour effet de mettre aux prises avec le pouvoir la plus grande partie des individus, ce qui serait mettre le parti révolutionnaire en coupe réglée au profit de la bourgeoisie triomphante, tandis que l'action individuelle de laquelle nous sommes partisans, ne présente pas ces inconvénients, car si l'acte en vue duquel se serait groupé un certain nombre de compagnons venait à manquer ou à être découvert, ce serait deux, trois, quatre ou cinq compagnons qui disparaîtraient du mouvement, mais voilà tout, la propagande ne s'en trouverait nullement entravée.

Ensuite nous pensons, et cela rentre dans nos idées sur l'organisotion sociale, qu'il est absolument impossible de fourrer toutes les têtes sous le même bonnet, autrement dit de grouper tous les individus sur les mêmes idées, et dans le même mode d'organisation, de sorte qu'en voulant grouper les individus sur le même programme, on n'arriverait qu'à ces deux résultats : ou bien former autant de groupes qu'il y aurait d'idees en présence, avec cette différence dans notre manière de faire qu'étant formés par une action permanente, ils seraient adversaires de tous ceux qui ne penseraient pas comme eux ou bien si on réussissait à trouver un terrain commun pour grouper les individus, terrain qui serait d'autant plus étroit que le nombre des adhérents serait plus grand, vu les concessions et les retranchements qu'il aurait fallu faire pour contenter tous le monde, cette agrégation n'aurait pas de consistance, car alors là chacun combattrait pour faire prévaloir son système et mettre l'éteignoir sur celui de son voisin, le temps se passerait en discussions stériles, et en fin de compte on n'aboutirait qu'à la discussion sans résultats aucuns.

Tandis qu'avec l'action individuelle comme nous l'entendons, on évite tous ces tiraillements, tous ces déchirements et l'on peut rallier tous les individus, quelques idées qu'ils aient, du moment qu'ils sont révolutionnaires, car pour avoir une action efficace, selon nous, les groupes d'action ne peuvent se former qu'en vue de tel ou tel acte à accomplir, une fois cet acte accompli les individus qui le composent redeviennent libres de leur action et s'ils n'ont pas été brisés dans la lutte peuvent se reformer avec d'autres éléments en vue d'un nouvel acte à accomplir, nous pensons que c'est là la seule manière d'agir, d'abord pour faire de la besogne pratique et ensuite pour éviter de tomber entre les mains de la police, car on pourra plutôt se reconnaître entre entre six, huit ou dix individus que là où il y en aurait plusieurs centaines ou des milliers, et il sera d'autant plus difficile à la police de suivre les traces que le groupe se sera dissous une fois l'acte accompli.

(*A suivre*).

(1) Quoique momentanément réculée l'idée n'est nullement abandonnée, sitôt que le groupe aura pu se procurer l'argent nécessaire il fera paraître le premier numéro.

LA SOCIÉTÉ
AU LENDEMAIN DE LA RÉVOLUTION

VII *fin* (*)

..... On créerait une autre catégorie de fainéants, avec cette aggravation que la situation de ceux là dans la société serait légale, mais ils n'en produiraient pas davantage pour cela et n'auraient d'autres résultats que d'éterniser la situation et nous aurions ainsi deux sortes de fainéants à nourrir : ceux qui vivraient aux dépens de la société, et malgré elle, et ceux qu'elle aurait créé elle-même, sans compter que cette autorité que l'on aurait créée pourrait, à un moment donné, se tourner contre ceux qui l'auraient établie.

Maintenant on nous dit : les hommes sont trop corrompus par l'éducation actuelle et l'hérédité de plusieurs milliers de siècles de préjugés de toutes sortes; ils ne seront pas assez sages ni assez améliorés, au lendemain de la révolution, pour qu'on puisse les laisser libres de s'organiser eux-mêmes.

Comment! les hommes, dites-vous, ne seront pas assez sages pour se conduire eux-mêmes et pour parer à ce danger? vous ne trouvez rien de mieux que de mettre à la tête de ces hommes, qui? d'autres hommes qui pourront être intelligents, peut-être, mais n'en auront pas moins leur part de ces préjugés et de ces vices que vous reprochez à la masse, c'est-à-dire qu'au lieu de chercher à noyer ces préjugés et ces vices dans la masse et de chercher à tirer, du concours de tous, cette étincelle qui pourrait nous éclairer la route de l'avenir, vous incarnerez la société entière en la personne de quelques individus qui guideraient cette société selon le plus ou moins d'étroitesse de leurs idées, car, quelle que soit la largeur de conception du cerveau humain, chaque homme a toujours un côté de son esprit qui le pousse malgré lui dans les sentiers raboteux de la routine.

Et puis d'ailleurs, qui est-ce qui choisira ces chefs? Nous ne pensons pas que vous veniez nous dire qu'ils se choisiront eux-mêmes, alors, ce sera donc le peuple? Mais vous venez de nous dire tout-à-l'heure qu il ne serait pas assez sage pour se conduire lui-même, par quel miracle le sera-t-il assez pour savoir discerner entre tous les intrigants qui viendront briguer ses suffrages.

Ah! prenez garde que quand vous venez nous parler du progrès et de la liberté, nous pensions que la seule manière dont vous envisagez de suivre la marche du progrès ce serait de lui couper les jambes, sous prétexte que vous n'êtes pas assez dégagés pour le suivre; que la seule liberté que vous vouliez conquérir, ce serait celle de vous débarrasser de ceux qui ne pensent pas comme vous, de ceux qui croient qu'il n'y a pas d'hommes supérieurs résumant en eux les connaissances humaines, que ces connaissances, au contraire, sont répandues dans toute l'humanité; de ceux qui croient que ce n'est qu'en laissant libres toutes les intelligences de se rechercher et de se grouper, que jaillira la lumière, qui croient enfin que ce n'est qu'en voyant un groupe mieux organisé à côté de lui, qu'un groupe mal organisé se transformera pour tâcher de faire mieux et que du choc continuel des idées, que de ce mouvement continuel et de cette transformation incessante, sortira enfin cette communion d'idées dont personne n'a encore découvert le secret et que l'on tenterait vainement d'établir par la force.

(*) Voir le *Droit Social*, nos 9, 10, 12, 13, 14, 15 et 17.

A NOS LECTEURS

Prochainement paraîtra en brochure LA SOCIÉTÉ AU LENDEMAIN DE LA RÉVOLUTION

LES PARTAGEUX

Allons! allons! trève aux discours,
Trève aux phrases amples et creuses,
Aux arguments pompeux et lourds,
Aux illusions vaporeuses!
Voici tantôt quinze cents ans,
Vaincus, que nous courbons la tête,
Nous, la tribu de l'alouette,
Gaulois, nous subissons les Francs.

—

On nous exploite, on nous pressure,
Et ces vainqueurs injurieux
Qui nous dévorent par l'usure,
Nous discuterions avec eux!
Il s'agit seulement de vivre,
Puisque malgré les blés joyeux,
Qui les peuvent nourrir tous deux
L'un est à jeun quand l'autre est ivre.

—

La liberté, l'égalité,
Certes, ce sont des noms superbes!
Mais dans les champs pleins de clarté
Frissonne l'or vivant des gerbes!

Ouvrez les yeux, voici le mois
Où le soleil après les granges
Remplit le pressoir des vendanges !
Hommes libres, où sont vos droits ?

Par quatre fois les prolétaires,
En moins d'un siècle soulevés,
Du plus pur sang de leurs artères
Ont à flots baigné les pavés ;
Que reste-t-il de ces batailles ?
Quelques souvenirs effacés,
Et nous sommes bien avancés
Depuis ces grandes funérailles !

—

Il faut des principes nouveaux !
Peuple, il faut faire rendre gorge,
Briser le vieux monde en morceaux
Et le renvoyer à la forge !
Je veux ma part des bois touffus,
Des grands prés, des ravins paisibles,
Où mille sources invisibles
Fuient avec des sanglots confus.

—

Comme les puissants de la terre
Je me sens un cœur et des yeux !
La forêt me dit son mystère;
Les antres me font des aveux.
Qu'ont-ils de plus que nous, ces hommes,
Qui, par nos bontés enhardis,
Dévorent seuls la part de dix
Et ne sont que ce que nous sommes ?

—

Ces ducs aux blasons constellés
N'ont formé leur puissant domaine
Que des biens qu'ils nous ont volés,
Par dol, par force ou par aubaine.
Un autre peut, tout ébloui,
Ne plus s'en rappeler la source ;
Mais je sens qu'on m'a pris ma bourse
Et je le sais crier, — mais oui !

—

Avant de songer à construire
Un temple à la fraternité,
Nous avons d'abord à réduire
A merci la propriété.
Il nous faut sans allégorie
L'abattre et puis la dépecer, —
C'est par là qu'on doit commencer :
Hors de là, tout est duperie.

Londres 1874.

Beaucoup de citoyens ont pu lire sur les murs de la ville de Lyon le placard suivant qui a été affiché.

Nous le reproduisons *in-extenso :*

AVIS AUX MALFAITEURS

La PEINE de MORT, appliquée à de certains crimes, n'est qu'un Solennel Epouvantail à l'usage des Gens Simples qui croient à une JUSTICE, et qui pensent en être protégés. Le contraire arriverait si ces naïfs citoyens se rendaient compte que les SCÉLÉRATS obscurs qu'on exécute en Grands Spectacles, sont les instruments aveugles d'une fatalité nécessaire au maintien des PRINCIPES-ASSIS, et surtout pour en justifier l'existence.

En logique pure il n'y a ni Scrupules ni Forfaits ; il n'y a que des Sots et des Maladroits, attendu que la manière d'assassiner les gens, constitue seule, — ou une Belle Action ou un Homicide.

TURENNE et CONDÉ sont de grands hommes ; MANDRIN et CARTOUCHE sont de grands coquins. Tel général d'armée qui, — pour la Gloire de son Pays, — fera brûler plusieurs villes..... ENNEMIES, et exterminer plusieurs milliers d'individus, acquerra sûrement ainsi l'amour de ses concitoyens et l'Estime des Etrangers..... Tel rôdeur de nuit qui poignardera, pour le dévaliser, un passant sur la grande route, sera pour tous un objet d'horreur et de mépris.

Celui-là, Dévastateur Légal, aura gagné la Croix d'Honneur ; celui-ci, Criminel Non Autorisé, aura mérité la Guillotine. Et tandis qu'à l'un on érigera une Statue, à l'autre on dressera un Echafaud ! Ce n'est donc nullement le meurtre que la SOCIÉTÉ réprouve, mais uniquement le procédé.....

Si, par un changement imprévu dans nos mœurs et dans l'ORDRE des CHOSES, CELUI qui TUE ne trouvait dans l'Assassinat même, ni la satisfaction factice de son Intérêt Personnel, ni celle de ses Passions, — d'une par, et que, — d'autre part, — dans l'accomplissement de ses Devoirs Naturels, il rencontre précisément tout ce qui pourrait assurer son Propre Bonheur, à moins d'être un Malheureux, Insensé, cet homme, n'éprouvant plus ni CONVOITISE ni COLÈRE, ne tuerait désormais personne.

CONCLUSION : Le CRIME n'étant point un principe, mais simplement la conséquence de nos COUTUMES Sociales, et de nos LOIS TÉNÉBREUSES, qui le perpètuent et l'enracinent, — lorsqu'on songe qu'on pourrait l'extirper, le récompenser est ODIEUX, le punir est IMBÉCILE ; car, soit qu'on le regarde comme un mal ou comme un bien, il est toujours HIDEUX de même ; et les BRIGANDS en HAILLONS ne sauraient inspirer à l'honnête homme, plus de DÉGOUT que les BRIGANDS en ÉPAULETTES d'OR !!! .....

Signé : LA PRESSE LIBRE.

BASILES NOIRS ET ROUGES

La première conférence de la citoyenne Louise Michel et des citoyens Rouanet et Emile Digeon, qui avait amené plus de 3,500 personnes à l'Alcazar, a eu le bonheur d'exaspérer au dernier degré tous les Basiles, réactionnaires monarchistes ou monarchiens et républicains opportunistes ou radicaux.

Le Basile noir du NOUVELLISTE a paternellement tendu la main aux Basiles noirs et rouges du SALUT PUBLIC, du PETIT LYONNAIS, du COURRIER et du PROGRÈS DE LYON.

Et tous ces Basiles, et tous ces vendus, appelant à leurs secours les gens de la police gouvernementale, se sont mis à danser devant la Révolution qui s'avance, semblables à des singes grimaçant devant un lion.....

Chose singulière : de tous les Basiles, le noir a été le moins..... Basile. Il y a été carrément de sa dénonciation et s'adressant à un commissaire : il lui a dit avec des sanglots dans la voix : « Vous avez entendu débiter devant deux mille *naïfs* (!!) les doctrines les plus subversives, et vous avez laissé faire appel à toutes les mauvaises passions ? »

Ce Basile là était dans son rôle. L'ami des capucins et des jésuites, l'ami des De Lubac, le représentant de tout ce qui fut, politiquement et socialement, d'une candeur immaculée : l'Eglise, la légitimité, l'orléanisme et l'Empire, ne pouvait pas tenir un autre langage, et nous eussions été navrés qu'il en eût tenu un autre.

Mais la palme du *basilisme* revient aux journaux de la République, à ces espèces de *torche.....nez*, baptisés autrement par Rabelais, qui ont pour enseigne : l'un, le ventre décoré d'un Duvand, et l'autre les lauriers de la cour d'assises cueillis au bord de la corbeille de la Bourse.

Ah ! ce ventre où les idiots de la République opportuniste engloutissaient 25,000 *francs* naguère, et aujourd'hui 15,000, a été bigrement remué par les « *théories saugrenues* » de Louise Michel et, entre deux..... soupirs, il a lâché l'incongruité que voici :

« Nous répèterons seulement ce que nous avons pensé dans notre *for intérieur* (pouah !) : il y a là l'argent des monarchistes et des pires ennemis de la République qui se dépense pour produire la lassitude et la haine de nos institutions. »

Le sieur Duvand et ses compères, parasites-plumitifs du PETIT LYONNAIS, de même que l'homme aux lauriers du PROGRÈS DE LYON, la connaissent, la couleur de cet argent des « monarchistes et des pires ennemis de la République » eux, Basiles omnicolors, qui se sont agenouillés devant les écus de Gambetta, de tous les ministres et du bonapartiste Portalis, aujourd'hui dédaigné non par pudeur mais par intérêt !

La lassitude et la haine de vos institutions dites républicaines, oh ! oui nous la voulons de toute l'énergie de notre dégoût pour votre pourriture morale, pour le rôle infâme que vous jouez dans la société qui non seulement vous supporte mais encore vous engraisse !

Oh ! oui nous la voulons, et ce qui est mieux, nous l'avons déjà ! Mais nous la voulons et nous l'avons avec notre argent, avec nos salaires marchandés *sou à sou* par les patrons, vos engraisseurs, avec nos privations et nos sacrifices !

Et vos insinuations lâches, Basiles noirs et rouges, vos dénonciations et vos insultes, sont autant de titres de gloire, autant de brevets d'honneur, pour nos amis comme pour nous-mêmes.

PROCÈS DE LA RICAMARIE

Nous n'avons pu donner dans notre dernier numéro le compte-rendu du procès de nos amis arrêtés à la Ricamarie et aujourd'hui il n'est plus guère d'actualité ; aussi nous n'en donnerons qu'un aperçu, voulant un peu commenter ce singulier jugement.

Après avoir cherché à en faire un procès politique et à envoyer nos amis en Cour d'assises, nos bourgeois ont dû se contenter, devant l'impossibilité d'y parvenir, de faire passer nos amis en police correctionnelle, sous le prétexte des délits de droits commun qui ont déjà été mentionnés.

Devant le tribunal se présentent cinq témoins à charge : M. le maire, le garde-champêtre, le brigadier de gendarmerie, le fossoyeur et le directeur de l'octroi de la Ricamarie, qui déposent que des croix et des barrières ont été brisées, que la serrure du portail du cimetière a été fracturée, que Bordat et Placide ont insulté le maire, etc.

Dans une commune de 8,000 habitants on n'a pu trouver un témoin non salarié par l'Etat !

Notons que ces dépositions, celle du maire surtout, sont faites d'une manière hypocrite ; ces messieurs veulent prouver qu'ils avaient des sympathies pour les accusés, mais que ceux-ci n'ont su comprendre la raison.

M. Reppert, substitut, prononce ensuite, d'une voix faible et monotone, un long réquisitoire, il fait l'apologie des témoins, de M. le maire surtout, attaque le passé judiciaire du compagnon Bordat, insulte les révolutionnaires, lit le *Droit social* et conclut en demandant un châtiment exemplaire.

Le compagnon Bordat réfute, point par point, toutes les attaques du ministère public et les dépositions des témoins. Les anarchistes n'ont pas fracturé la serrure, parce qu'elle ne fermait pas, on n'a rien brisé, n'étant pas venu dans ce but et s'il a répondu un peu vertement au maire, ce n'est que par suite de l'insolence de ce dernier. Quant au revolver trouvé sur lui, il était destiné à Fournier et n'avait été apporté que pour le montrer aux amis stéphanois. S'il avait prévu l'arrestation, il aurait gardé les cartouches et aurait opposé la force à la force. Les anarchistes acceptent la conséquence de leurs actes, mais ne peuvent accepter celle d'actes non accomplis.

Il termine en déclarant que le tribunal peut condamner les prévenus, le public ne les condamnera pas. Malgré le mot-d'ordre donné par les révolutionnaire, des applaudissements éclatent et le président fait évacuer la salle.

C'est à huis-clos que les débats continuent et devant les banquettes vides que se défendent les autres accusés qui revendiquent tous la responsabilité de leurs actes.

Le président fait rouvrir la salle au public et après l'avoir menacé suffisament, lit le prononcé du jugement que l'on connait déjà. Cette lecture est faite avec la préoccupation du public, que le président regarde constament pardessus son cahier, aussi, il s'embrouille, balbutie, ânnone et fait sourire l'auditoire.

***

Dans ce procès, les contradictions fourmillent.

D'abord, le maire qui a fait fermer la porte à double tour de clef, le dimanche soir, d'après son dire. Ensuite le substitut défendant l'honorabilité du maire qui est homme selon son cœur. M. Reppert connait donc la réputation que fait à M. Jaquemart l'opinion publique qui l'accuse d'être un *pilier de lupanard* et sur le compte duquel courent des anecdotes très-édifiantes ?

M. le substitut fait chanter les deux condamnations subies par Bordat. Eh bien, expliquons-nous !

L'affaire du *Réveil lyonnais* est connue, nous n'insistons pas. La première condamnation n'est pas pour vol, M. Reppert, mais pour complicité de vol, et voici dans quelles circonstances :

Bordat, âgé de moins de 15 ans, est invité à prendre quelques rafraîchissements par des amis ; on entre dans un café et l'on consomme pour une valeur de trois francs, entre neuf, que solde un des consommateurs avec de l'argent volé, circonstance ignorée par les autres. Bordat, manquant de travail, vient à Lyon et en son absence, on le poursuit et le condamne à deux mois de prison par contumace. C'était en 1870 et notre ami n'apprit sa condamnation qu'à St-Etienne où il s'engagea comme volontaire au 4e de ligne, pour la durée de la guerre ce que vous n'avez sans doute pas fait, vous, monsieur, qui traitez les anarchistes d'hommes « sans cœur, sans bravoure et sans patriotisme. »

Certes, nous croyons que cette condamnation est infamante, non pour notre ami, mais pour les juges qui l'ont prononcée, car vous l'avez condamné sans l'entendre.

M. le substitut, avant de vous quitter, permettez-nous de prendre encore acte de quelques-unes de vos paroles : « Vous agissez par le mensonge » et « Vous n'avez pas le courage de vos actes. »

Le jour où le peuple vous collera contre un mur, nous verrons si vous aurez aussi bien que les anarchistes le courage des vôtres.

Sur les cinq prévenus, deux ont été acquittés. Puisque les accusés étaient coupables, pourquoi ne pas leur avoir appliqué les articles du tarif, pardon, du code, et les avoir condamnés beaucoup moins que le minimum ?

Nos amis nous ont beaucoup parlé de l'urbanité avec laquelle les avaient traités les divers magistrats auxquels ils avaient

---

GREVES & RÉVOLTES

PAR MARIA ET LOUISE MICHEL (9)

LA GRÈVE

Là, comme dans tous les grands centres manufacturiers, les exploiteurs, les patrons, sentant grandir la puissance des revendications ouvrières, se sont coalisés pour lui résister et pour opposer la faim aux opprimés, quand ceux-ci réclament leurs droits aux oppresseurs,

Cette coalition qui, si elle n'était entamée, serait terrible, a pour effet de rejetter tous des ateliers, de priver de travail, c'est-à-dire de condamner à la mort, par la faim, tous ceux qui se dévouent au salut de leurs frères.

Aussi, quand Feron se présenta, demandant un emploi, et que sur les questions habituelles du maître, il déclara être mineur sortant du *monolégen*, lui fût-il répondu qu'il devait se présenter le lendemain pour avoir sa réponse, la journée étant nécessaire pour prendre les renseignements utiles à toute admission dans la maison.

Certes, il eût été bien facile à Jules d'éviter cette enquête, il n'avait qu'à présenter son certificat, mais il l'avait lacéré, déchiré en morceaux, à cause de la suspection dont il avait été l'objet, de plus, ce certificat eut-il été encore en sa possession, qu'il ne s'en fut pas servi, redoutant certainement cet appui qui semblait le poursuivre, et pourtant il allait lui devoir encore quelque chose, cela était certain.

Il partit donc en promettant de revenir le lendemain, certain du résultat qu'aurait l'enquête, car il savait bien tout ce qu'il pourrait en attendre. Mais il n'était encore qu'au-dessous de la vérité, car le lendemain, quand il retourna chercher sa réponse, il put mesurer exactement la puissance de cette union patronale, il la mesura autant par la sollicitude que lui montra celui à qui il demandait du travail, que par les égards qui lui furent prodigués par tous ceux qui garnissent les degrès de la hiérarchie administrative.

Il put voir, constater, que ces loups cerviers de l'exploitation comblaient celui qui servait leurs intérêts, même au détriment de ses frères, comme ils frappaient sans pitié ceux qui menaçaient ces mêmes intérêts.

Il prit possession de son emploi ; en dehors des sympathies administratives, son naturel lui eût bientôt conquis celles de ses nouveaux camarades d'atelier.

Les premières journées qui auraient pu être très dures, très pénibles pour lui, lui furent bien adoucies par le concours de tous.

Tout allait donc pour le mieux au point de vue de ses intérêts personnels, il n'avait qu'à se louer de son nouveau métier, son travail, même comme apprenti, était aussi fructueux qu'agréable.

Depuis un mois environ il travaillait à Valenciennes, à la grande satisfaction de son patron qui se félicitait de cette recrue, lorsqu'un matin la ville s'éveilla au bruit d'une rumeur inquiétante, sinistre pour la bourgeoisie. On annonçait sérieusement que le personnel de tous les puits du bassin houiller de la C.. du Nord allait se mettre en grève, on ajoutait que cette grève devait s'étendre jusqu'à Valenciennes où des ramifications existaient et que tous les travailleurs devaient cesser le travail, déserter les ateliers au même signal.

Comme bien l'on pense, ces bruits jetèrent la consternation dans le monde industriel, dans la ville commerçante qui fût sens dessus-dessous en un clin d'œil.

Seuls, les ouvriers étaient indifférents ou paraissaient indifférents à cette panique. Ces bruits étaient fondés. Dès le lendemain, en effet, les ateliers, les puits étaient déserts et Féron fut peut-être le seul dans tout Valenciennes qui se présenta à son poste ; nouveau venu, il pouvait bien ignorer le mouvement, ne pas être au courant des décisions prises par les ouvriers.

Aussi, quand son patron le sût à son travail, il vint le trouver et lui dit : Restez à votre ouvrage, mon ami, vous ne pouvez travailler seul, mais ne fut-ce qu'à titre de protestation contre de pareils agissements, restez pour protester contre ces menées coupables, contre ces troubles inquiétants qui ne sont que l'œuvre de gens mal intentionnées.

Ce à quoi Féron répondit :

— Je ne veux certes pas, monsieur, prendre parti pour les grévistes, mais laissez-moi vous déclarer que je ne consentirai jamais à faire quoi que ce soit qui puisse faire supposer que je condamne leurs agissements, car, comme moi, ils demandent à leur travail leur pain de chaque jour.

Cette réponse, nette et catégorique, loin d'indisposer le chef de la maison contre lui, ne fit qu'augmentr sa confiance en celui qui parlait ainsi.

Aussi, quand celui-ci le pria de lui donner quelque argent pour son ménage, fût-il largement obtempéré à sa demande, et cela était nécessaire, car depuis un mois qu'il travaillait à Valenciennes, il n'avait pas encore touché un sou de sa peine.

(A suivre).

eu affaire, mais nous ne croyons pas que cette condamnation, faite pour satisfaire l'Etat et ne pas trop faire crier les révolutionnaires, puisse contenter personne.

A Monsieur Ch. Limousin

Paris, le 22 juin 1882.

Un simple observateur qui ne s'autorisera pas de la science qu'il n'a pas l'avantage de connaître, — ce qu'il ne regrette point, vu l'usage qu'en ont fait jusqu'alors nos savants, — prend la permission de vous soumettre les quelques réflexions que m'a inspiré votre polémique dans la *France*, avec M. Brousse de la *Bataille*.

Sachez d'abord, que je n'ai pas pour habitude de douter jamais de la bonne foi de quiconque ne voit ni ne pense comme moi, faute assez commune que commettent même les convaincus qui cependant veulent convaincre leurs adversaires.

Sans rechercher, de même que vous et Brousse, comment les sociétés primitives ont pu évoluer pour constituer la jolie société que nous connaissons, pas n'est besoin d'un grand effort d'intelligence pour conclure et affirmer qu'elles n'ont pu évoluer naturellement, mais bien en vertu d'un vice qui a présidé à leur naissance et qui, plus que jamais, préside encore à leur développement.

D'après ce qui a été donné à l'entendement humain de concevoir, l'homme n'a pas d'autre but que celui-ci : la jouissance, lequel but ne peut s'atteindre sans la liberté complète et absolue des moyens, et j'ose ajouter que tout ce qui est un empêchement n'est qu'une anomalie appelée à disparaître

C'est alors seulement que, remis en possession de lui-même, l'homme cesse d'être la bête féroce qu'il est le plus souvent, et parfois non la moins immonde de la création.

Oui ou non, l'homme est-il le produit du milieu? Pas possible de nier cette évidence lorsque forcé qu'on est de le reconnaitre à chaque instant, tant les preuves en sont palpables incontestablement.

Eh bien, puisque nous ne sommes et ne pouvons être autre chose que le produit du milieu, à quoi bon discuter ou bien vouloir que tel ou tel système prévalût? Se peut-il raisonnablement y avoir autre chose à faire qu'à transformer ce milieu? Qu'un principe juste c'est-à-dire naturel, préside à cette transformation et celle de l'homme et de toutes choses s'opérera comme par enchantement, simplement mais promptement.

Maintenant, je le demanderai à vous qui avez sitôt fait de juger la belle formule : De chacun selon ses forces, à chacun selon ses besoins ; où serait donc le mal s'il en était ainsi, et pensez-vous, ne fût-ce qu'un instant, qu'il pourrait se trouver sur terre un monstre pour s'en plaindre.

Ah ! l'on voit bien ce qu'ont fait de nous ces préjugés monstrueux dont se compose notre milieu pour qu'on en soit arrivé à discuter et même à nier pareille vérité, pourtant si conforme au bon sens et si animée de l'esprit de justice.

Je conclus : tant que l'homme ne sera pas libre, c'est-à-dire débarrassé de toute entrave, de tout préjugé, c'est-à-dire de tout ce qui existe en fait d'organisation, d'institution, de lois fabriquées, de justice rendue l'on sait comment et par qui, il ne peut y avoir de paix sur terre, ni de bonheur pour personne.

Mais aussi, croyant à la loi inéluctable du progrès, qui consiste pour l'humanité à ce qu'elle tende et marche toujours vers le mieux, comptons qu'en dépit de tout ce qu'on pourra dire et faire, elle parviendra à ce mieux, elle réalisera cet ideal ; 93, 48, 71 sont des étapes, un acheminement, il y a lieu d'espérer que la prochaine, très prochaine révolution fera le reste.

POURSUITES
CONTRE LA
Citoyenne LOUISE MICHEL

La dénonciation du *Nouvelliste*, journal monarchiste, a réussi à faire dresser la tête au gouvernement. Nous apprenons, en effet, que des poursuites sont lancées contre la citoyenne Louise Michel pour les discours qu'elle a prononcés à Lyon et à Roanne.

Eh bien, tant mieux, nous ne demandons que ça, condamnez juges venaux, plus vous nous condamnerez, plus vite votre règne s'achèvera.

MOUVEMENT SOCIALISTE

Troyes, ce 4 juillet 1882.

Les révolutionnaires continuent avec un courage admirable leur propagande. A Méry-sur-Seine, une réunion a eu lieu dimanche. plus de trois cents auditeurs étaient accourus pour entendre nos amis et, avant l'heure indiquée, remplissaient la salle littéralement assiégée ; une foule considérable stationnait au dehors, faute de places.

Dans cette assemblée, pas une note discordante ne s'est produite, c'est que chacun reconnaissait la justesse des arguments développés par les conférences, qui, durant près de deux heures, ont exposé et flétri les multiples attentats de la classe capitaliste contre la classe des travailleurs.

A chaque instant, les applaudissements réfléchis éclataient et l'on sentait que les idées émises par les orateurs étaient goutées et partagées par l'auditoire.

C'est par de telles réunions que l'idée révolutionnaire se propage dans les petits centres et s'affermit dans les esprits même les plus prévenus.

Courage donc à nos amis et vive la Révolution sociale.

LES NIVELEURS TROYENS.

Cette, 3 juillet 1882.

Compagnons du *Droit Social*,

Le 25 juin dernier, les électeurs cettois étaient convoqués pour l'élection d'un conseiller d'arrondissement : sur 10.600 inscrits, 250 seulement prirent part au vote.

Le dimanche 2 juillet, malgré tous les efforts des intéressés de la politique, la candidature OUVRIÈRE présentée pour la circonstance obtint 1307 voix.

Lorsque vous aurez retiré de ce dernier chiffre les voix administratives, la douane, l'octroi, l'hospice, etc., etc., il ne vous restera plus que les encroutés, vieux débris d'une religion qui s'en va.

Allons, ouvriers cettois, la comédie électorale vous écœure ! l'abandonner, c'est bien, mais ce n'est pas tout. Il faut à présent entrer dans la voie révolutionnaire, où les communistes-anarchistes vous ont précédés.

Si vous voulez jouir de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité, il faut supprimer l'autorité, détruire la propriété individuelle et abolir le salariat.

Triompher par la Révolution, tel est le devoir qui s'impose à tout homme qui sent battre quelque chose sous la mamelle gauche. Arrière les lâches

⁂

On nous annonce la formation d'un nouveau groupe de jeunes révolutionnaires, sous le titre : « le Calorifère. »

Marsillargues, 6 juin.

Depuis déjà longtemps des jésuites de toute nuance et de toute apparence, des menteurs couverts d'infamies, des voleurs de consciences, tiennent sous leurs sujestions ceux qui se hasardent à réclamer l'égalité pour tous les peuples réunis en un seul. C'est devant ces monstres qu'apparut dernièrement le compagnon Déjoux, qui écouta avec sang-froid l'injuste décision de ces arbitres éhontés, mais heureusement il échappa à ces fainéants de tout accabit.

En attendant le jour où vous serez supprimés, prêtres, bourgeois, magistrats, le groupe des Révoltés de Marsillargues se rend solidaire du jugement qui condamne le compagnon Déjoux pour avoir commis le crime de propager ce que vous, juges, vous enfouissez : la Justice.

Salut et solidarité.

Amiens, 28 juin 1882.

Dimanche 25 juin, l'Union syndicale et le Comité des travailleurs de la Somme donnaient une conférence, salle du Château-Fort. Nous regrettons de ne pouvoir donner *in-extenso* le compte rendu de cette réunion, orageuse peut-être, mais qui certainement a été très fructueuse pour la cause révolutionnaire car elle a fait tomber bien des masques.

Après la levée de la séance par un premier bureau, l'assemblée en reforme un second sur l'initiative du citoyen Paulet, et la discussion, terminant les questions personnelles et de journaux qui avaient troublé la première partie de la conférence, s'engage sur les questions de principe, ce qui évidemment valait mieux. Parmi les orateurs, le compagnon Paulet, après avoir relevé vertement les insultes lancées contre les anarchistes en général et le *Droit social* en particulier, s'écrie : « Citoyens, laissons ces insultes à leurs auteurs, les relever serait les prendre en considération, en prendre acte est même déjà trop, le mépris suffit ; il serait beaucoup plus urgent de chercher à mettre les questions d'école de côté et de nous unir fortement pour organiser la grande révolution universelle, car elle nous débarrassera de tous les préjugés. Ce jour-là, la division sera impossible, car les hommes ayant tous les mêmes droits et les mêmes devoirs, auront tous aussi les mêmes intérêts en même temps que la même fierté, et l'on ne verra plus des prolétaires, se prétendant socialistes, distribuer des cartes de conférence comme celles du pasteur Dide. Citoyens, dans les cercles radicaux on se fait un malin plaisir de vous qualifier d'anarchistes, mais peut-on faire un acte de révolte sans que ce soit de l'anarchie ? Non. Eh bien, je suis un révolté et je le serai toujours tant qu'il y aura, d'un côté, des gens qui vivent grassement au détriment des travailleurs, et, de l'autre, des prolétaires qui meurent lentement à la peine, en travaillant douze et quatorze heures par jour pour un salaire dérisoire. Ainsi, tant qu'il y aura des femmes se prostituant pour donner un malheureux morceau de pain à leurs enfants, ou des vieillards se suicidant pour échapper à la mendicité qui devient leur seule ressource, je serai un révolté et par conséquent un anarchiste. »

Le groupe, l'Eclair socialiste, qui se trouvait au grand complet, applaudit avec enthousiasme, et l'on entendit, dans la salle, cette menace qui donne la chair de poule aux radicaux, « nous voterons avec de la dynamite. »

Après quelques autres discours dans lesquels les radicaux, tartufes socialisant, essaient de se réhabiliter, la séance est levée.

⁂

Il résulte de cette réunion que beaucoup de ceux qui avaient confiance dans les meneurs radicaux sont aujourd'hui séparés d'eux ; c'est donc une bonne journée pour la Révolution.

Russie. — La consternation est grande dans l'entourage du czar, la cour perd la tête ; la découverte de nouveaux dépôts de dynamite et de bombes, l'arrestation de deux officiers de marine, de cinq officiers des dragons de la garde, la descente fructueuse faite dans plusieurs quartiers, tout cela prouve que l'organisation de l'action révolutionnaire grandit et échappe à toutes les mesures de la police.

Angleterre. — *Londres, 23 juin.* — La chambre des communes a adopté l'amendement Morgan, étendant à l'Angleterre le droit d'expulser les étrangers dangereux pour la paix publique, donné par la loi de « coërcition » pour l'Irlande. Cet acte est une preuve que les ouvriers anglais commencent à s'agiter. Qu'ils continuent et la bourgeoisie anglaise qui s'abritait derrière une fausse tradition de liberté, sera bientôt complètement démasquée.

Les poursuites contre la *Freiheit* continuent. Non contents d'avoir arrêté deux compositeurs du journal, les compagnons Meurtens et Schwelm (le dernier est très mal traité en prison), qui sont renvoyés devant les assises, les mouchars de Gladstone cherchent à faire de nouvelles arrestations.

Ne pouvant cependant pas arriver à supprimer ainsi le journal, ils emploient l'intimidation, en sorte que le *Freiheit* n'a pas pu trouver à Londres une imprimerie qui veuille se charger de son impression.

La rédaction de la *Freiheit* a donc lancé, le 10 juin, une proclamation dans laquelle elle annonce que le journal paraîtra tout de même, n'importe où et comment, mais qu'il lui faut quelque temps pour organiser l'impression.

Les compagnons allemands de Londres sont fermement résolus de continuer le journal, et ils réussiront certainement à maintenir leur organe qui a su combattre si bien le bon combat.

Paris, 21 juin 1882.

Aux Ouvriers tailleurs

Les bases vraies d'une société veulent qu'il n'y ait point de maîtres en elle.

L'industrie de la couture renfermant une partie importante de la classe des exploités, *un groupe de tailleurs communistes anarchistes* est formé afin de propager ses principes, d'abolir tous les abus et de détruire tout ce qui peut gêner à l'explosion de la liberté.

En conséquence, tous les exploités sont invités à venir prendre part à nos études tous les jeudis, à neuf heures du soir, salle Citerne, 73, rue Montmartre.

Le groupe « L'AIGUILLE. »

Adresser la correspondance au compagnon Duprat, 11, rue de la Michaudière, Paris.

Cette, 5 juin 1882.

Les membres du Cercle du travail de Cette, réunis en assemblée générale, le 5 juin 1882, protestent énergiquement contre la condamnation du citoyen Dejoux, pour écrits séditieux : excitant les ouvriers au meurtre de ces *bons bourgeois*, en promettant aux successeurs de Fournier un revolver d'honneur.

Nous, membres du Cercle des travailleurs, approuvons pleinement la conduite du citoyen Dejoux, à cet effet, et nous rendons solidaires des écrits qu'a insérés ou peut insérer le *Droit social*.

Que le *Droit social* continue son œuvre, qu'il dénonce aux ouvriers les infamies de ces capitalistes éhontés, vivant et se gorgeant avec la sueur de notre front ; qu'il leur fasse comprendre que jamais, il ne pourra y avoir de l'entente entre l'exploiteur et l'exploité ; que nous ne devons laisser aucune trace de ces parasites rongeurs, et que tous du plus petit jusqu'au plus grand, ils doivent être anéantis à jamais, et que dès ce jour seulement le prolétaire sera libre.

Le flot monte et gronde partout, gare à vous, *bourgeois*, vous connaitrez bientôt les forces révolutionnaires.

A mort les exploiteurs.

Vive la Révolution ardente.

Le Cercle du travail.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau confrère, *Le Tocsin* de Narbonne, le parti révolutionnaire aura en lui un fervent défenseur, qui soutiendra haut et ferme le drapeau des revendications prolétariennes.

CONFÉRENCES

La série des conférences organisées, dans la région de l'Est, par le groupe Marie Ferré, ont eu lieu successivement à Lyon, à Thizy et à Roanne, avec un immense succès qui a confirmé toutes nos espérances.

Les orateurs étaient la citoyenne Louise Michel et les citoyens Rouanet et Digeon.

A Lyon, à l'Alcazar, les auditeurs étaient près de 4,000 ; à la salle de la Perle ils étaient 1,200 environ.

A Thizy et à Roanne, comme à Lyon, les salles étaient combles.

Partout, les paroles chaleureuses des orateurs ont été saluées par des applaudissements enthousiastes, tandis que des acclamations non moins éloquentes saluaient le drapeau rouge et la magnifique couronne d'immortelle offerte à Louise Michel pour la tombe de Marie Ferré.

Comme il fallait s'y attendre, les conférences révolutionnaires ont été l'objet des attaques misérables de la presse bourgeoise, monarchique où républicaine. Mais les plumitifs qui les avaient émises au lendemain de la réunion de l'Alcazar, n'ont plus eu envie de les recommencer après l'énergique réponse que leur a faite les conférenciers à la salle de la Perle.

L'immense succès de ces conférences, atteste d'une manière irréfutable les progrès de l'idée révolutionnaire et prouve, qu'à cette heure, la Révolution est déjà même dans beaucoup d'esprits.

ERRATA

Dans le numéro 15, *la société au lendemain de la révolution*, lire : « Aux individus mécontents de la ituation » au lieu de : « Aux individus de la situation ».

Dans le numéro 21, *Organisation révolutionnaire*, lire : « Tout ce qui est franchement *révolutionnaire* est applaudi » au lieu de : « franchement réactionnaire ».

TRIBUNE PUBLIQUE

Fédération socialiste-révolutionnaire lyonnaise

Tous les membres adhérents à la Fédération sont invités à assister à la réunion qui aura lieu samedi 8 juillet à 8 heures du soir chez Célérier.

Urgent.

⁂

SECTION DES BROTTEAUX

Réunion, lundi soir à 8 heures, local habituel.

⁂

SECTION DE LA GUILLOTIÈRE

Réunion mercredi soir, rue Moncey, 70.

Teinture Lyonnaise

La commission électorale élue en assemblée générale le 27 juillet 1881, invite la corporation à assister à une réunion générale qui aura lieu le 9 juillet 1882, à neuf heures du matin, chez M. Célérier, rue Garibaldi, anciennement rue Sainte-Elisabeth, 108.

Ordre du Jour :

1° Rapport de la commission électorale ;
2° Audition des candidats ;
3° Rapport de la Société de prévoyance et de la Chambre syndicale ;
4° Questions diverses.

Pour la Commission :
Le *Secrétaire*,
E. PEGAS.

Serrurerie lyonnaise. — La chambre syndicale des ouvriers serruriers de Lyon invite la corporation à une réunion publique qui aura lieu le samedi 8 juillet, à 8 heures du soir, chez le citoyen Célérier, rue Ste-Elisabeth, 108.

Ordre du jour :

1° Groupement de la corporation ;
2° Formation d'une caisse de secours aux invalides du travail ;
3° Questions diverses.

SOUSCRIPTION
POUR
LA PROPAGANDE DU DROIT SOCIAL

Guibert 0.50. Henry, de Troyes 1.50. Trois fabricants de dynamite 1.50. Liste Bordat 7.50. Un soldat du 10e bataillon 0.50. Liste des menuisiers de Paris, versé par Cézard 1.70. Liste Coire 2.60. Liste Dupras 7.15. Rivière 0.25. Vaissière 0.25.

POUR LA PROPAGANDE PAR LE FAIT

Un groupe de socialistes révolutionnaires calladois, désireux de participer à la souscription pour l'achat de revolvers pour ceux qui suivront l'exemple es Florian et Fournier, et espérant que bientôt surgira de nouveaux Fournier qui accepteront toute la responsabilité des actes qu'ils accompliront, envoie son obole.

Première liste 1.15. Liste de Perrecy-les Forges 8.05 (vu le manque de place nous ne pouvons donner les noms). Liste Césard de Paris (un groupe de menuisiers) 1.55. Vaissière 0.25. Rivière 0.25.

St-Léger-sur-Dheune le 30 juin 1882.

Nous vous prions de bien vouloir faire parvenir le montant de cette liste de souscription aux familles des victimes qui ont été fusillées et sabrées par ces représentants de l'ordre ou du désordre, ces gendarmes chers à la bourgeoisie qui ne craignent pas de tuer leur père et leurs frères pour plaire à ces suceurs de sang de prolétaire.

A bientôt la revanche.

Un nihiliste 0.50. Un révolutionnaire pur sang 0.50. Un musicien qui voudrait faire danser nos exploiteurs à coups de canon 0.50. Un mangeur de jésuites 0.50. Un buveur de sang 0.50. Un assassin de tyrans 0.50. Un mangeur de patrons 0.20. Un fusilleur de bourgeois 0.50. Un agaceur de curés 0.50. Un exploité 0.50. Un mangeur de curés 0.50. Un partisan du rouge dans le drapeau 0.50. Un mangeur de curés 0.20. Un ennemi des jésuites 0.50. Deux qui voudraient voir le sang des patrons 0.50. Un carbonaro 0.25. Un anarchiste 0.20. Un compagnon de Mazini 0.50. Un partisan de Robespierre 0.25. Un monteur d'échafaud 0.50. Un partisan du pilori 0.25. Danton demande sa revanche 0.25. Un massacreur de jésuites 1 fr. — Total, 10 fr. 10.

Pour la vente à Lyon, dépôt chez M. MELIN, rue de Jussieu, 1.

Le Gérant : A. BONTHOUX.

LYON. — IMP. PASTEL, 10, PETITE RUE DE PUSIER